

Les infos

Vendredi 7 Avril 2006



ÉGALITÉ

La commission de suivi de l'accord « égalité professionnelle » est convoquée pour le 6 juin, à la demande des 4 syndicats signataires, CGT, CFDT, CFTC et FO. Voilà qui va permettre de répondre à une question essentielle : le Président est-il un con ? Ne croyez pas à une inqualifiable et irrespectueuse provocation de notre part, c'est lui-même qui a fait valoir sa volonté au cours des « journées des directeurs » de ne pas passer pour tel en 2006. Soulignant sa signature de l'accord précité, il a constaté que les choses n'avaient pas bougé en 2005, et qu'il n'avait pas l'intention qu'en 2006, la même situation risque de le qualifier ainsi. A son crédit, nous devons rapporter qu'il a affirmé que les objectifs fixés seraient atteints, avec ou contre les participants à ces journées. Il reste donc un court délai pour que les choses bougent en 2006, par exemple au travers des entretiens devant mener à la révision de la situation des femmes dont la progression de carrière fut stoppée par la maternité.

MUTUELLE

Les négociations sur la mise en place d'un nouveau système de protection sociale se sont poursuivies le 5. Il semble acquis qu'un régime obligatoire soit mis en place pour les salariés, tandis que cohabiterait au

sein de la mutuelle un régime facultatif pour les conjoints et les retraités. Le régime des salariés verrait les cotisations plutôt baisser pour des prestations améliorées. Pour les retraités, le nouveau régime pourrait se traduire par une forte augmentation des cotisations, tempérée par un versement de la direction et de la caisse de retraite. La négociation est encore loin d'aboutir cependant, car la direction cherche à faire de la protection complémentaire santé un argument de recrutement, comme elle l'avait fait il y a quelques temps avec le PERCO, quitte à balancer le régime de retraite supplémentaire Valmy. Ses propositions de cotisations et de prestations ont une logique à courte vue dont rien ne dit qu'elles vaudront tripette dans 20 ans. Or on ne construit pas une telle protection pour le court terme, il s'agit donc de définir des principes et de s'y tenir, par exemple la proportionnalité de la cotisation avec les revenus... Les hauts salaires pourront se consoler en pensant que le variable qui représente en moyenne le quart de leur revenu y échappera.

FORCE D'INERTIE

Consternant... dès l'annonce de la journée d'action du 4 avril contre le CPE, la CGT a demandé le report de la session de QCM du cursus cadre, convoquée le même jour à la Mutualité à Paris. Contre toute attente, un mail parvient aux candidats le 31 mars pour annoncer le maintien de l'examen ! Nouvelle intervention de la CGT le même jour qui obtient l'assurance qu'une session de rattrapage sera organisée... mais pas de report, car nous dit-on, certains candidats sont déjà à Paris. Mais les candidats ne le savent pas, et ce n'est que le 2 à 16h16, qu'après une ultime intervention, un mail parvient aux candidats encore présent à leur poste de travail pour les en informer ! Nous, on appelle cela une atteinte au droit de grève garanti par la constitution, à moins que pour postuler à la condition de cadre SG, il faille démontrer sa qualité de non gréviste.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT